

LA
Langue Internationale

« ESPERANTO »

PAR

GASTON MOCH

(Extrait de la REVUE DES REVUES, n° du 15 mars 1897)

PARIS
TYPOGRAPHIE A. DAVY
52, RUE MADAME
—
1897



LA
Langue Internationale

« ESPERANTO »

PAR

GASTON MOCH

(Extrait de la REVUE DES REVUES, n° du 15 mars 1897)

PARIS
TYPOGRAPHIE A. DAVY
52, RUE MADAME
—
1897

LA LANGUE INTERNATIONALE

« ESPERANTO »

I

PEU d'idées rencontrent un public plus incrédule que celle de la langue internationale. La plupart des gens se bornent à la condamner sans phrases, d'un seul mot : c'est une utopie. Et ceux qui consentent à la discuter prennent argument de l'insuccès du volapuk pour la déclarer impraticable.

Cette dernière objection est peu dangereuse ; il est clair, en effet, que l'échec d'un système déterminé n'implique nullement celui d'une tentative mieux conçue, dont la supériorité doit s'imposer à qui prendra la peine de l'examiner. Ce qui est plus grave, c'est l'opposition de principe, qui est aussi la plus fréquente.

Or, celle-là tient généralement à une fausse conception du but poursuivi. On est assez porté, quand on connaît imparfaitement ces matières, à confondre l'idée d'une langue *universelle*, c'est-à-dire devant être parlée par tous les hommes, avec celle d'une langue *internationale*, c'est-à-dire adoptée d'un commun accord pour servir aux relations, chaque jour plus fréquentes et plus nécessaires, entre hommes de pays différents.

Assurément, la langue universelle est une simple utopie. Si, à une certaine époque, on a pu croire que le latin parviendrait à jouer ce rôle, les faits montrèrent bientôt que cette espérance était chimérique. Les langues parlées sont des êtres vivants, qui évoluent sans arrêt sous l'action de mille influences locales, nécessairement différentes d'un pays à l'autre, et qui, par conséquent, ne font que se différencier.

Mais la conception d'une langue internationale n'a rien d'absurde en soi. Du moment que deux hommes de pays différents veulent communiquer entre eux, il faut bien que l'un d'eux emploie la langue de l'autre, ou que tous deux en emploient une troisième qui leur soit également connue : de toute façon, un de ces hommes, au moins, doit savoir une langue autre que celle qu'il a apprise au berceau et qu'il parle à ses compatriotes. Dès lors, quoi d'étonnant à ce que l'on songe à convenir qu'une seule et même langue sera usitée dans tous les rapports internationaux ? N'est-il pas à prévoir, au contraire, que la chose ira de soi, du jour où l'on aura reconnu quel est l'instrument le plus propre à remplir cet office ? Il en sera de la langue comme des poids et mesures : la plus pratique, c'est-à-dire celle qui, répondant à tous les besoins, sera la plus facile à apprendre et à manier, s'imposera, comme achève de le faire le système métrique.

Cela n'empêchera pas les hommes de continuer à parler et à chérir

chacun la langue de ses pères, ni même de s'offrir le luxe d'en apprendre certaines autres, pour le plaisir de goûter de bons auteurs dans leur texte original ; mais ceux d'entre eux dont l'horizon s'étend au delà des murs de leur petite ville, posséderont un idiome grâce auquel ils ne seront nulle part des étrangers.

II

Ainsi, la possibilité de l'adoption d'une langue internationale, sa vraisemblance même sous l'empire d'un besoin rapidement croissant, ne saurait faire aucun doute. La seule question est de déterminer quelle sera cette langue : choisira-t-on une de celles qui sont actuellement parlées, ou une langue morte, ou une langue nouvelle, créée de toutes pièces ?

La première difficulté qui se présente à l'esprit, quand on envisage l'adoption internationale d'une langue existante, c'est l'opposition que soulèvera un choix quelconque, de la part des amours-propres nationaux qui se prétendront lésés. Elle est grave, mais on ne saurait la tenir pour insurmontable. La preuve en est dans ce fait que diverses personnes ont déjà proposé l'adoption d'une langue autre que la leur propre : il n'est pas interdit de supposer que le développement de l'esprit international, — c'est-à-dire, en réalité, des besoins internationaux — pourra généraliser cet esprit de renoncement.

Mais un tel choix soulève une objection bien plus forte, et, selon nous, décisive. C'est que, précisément parce que les langues vivantes sont les produits de forces naturelles, agissant aveuglément pendant des siècles, elles sont hérissées de difficultés — idiotismes, singularités grammaticales, exceptions, contradictions, métaphores détournées de leur signification primitive, articulations imprononçables pour les étrangers — qui forment à chacune d'elles une individualité, un « génie » ordinairement incompatible avec la mentalité moyenne d'une autre nation. Il est suffisamment difficile de parler ou d'écrire convenablement une langue étrangère quelconque, pour que cette supériorité soit destinée à rester l'apanage de ceux qui auront eu le loisir de se livrer à une telle étude, et surtout la capacité d'en profiter.

Au reste, quelles sont les langues qu'on propose généralement pour ce rôle ? Le français et l'anglais. Or, le français, à supposer qu'on parvienne à le débarrasser d'une partie des incohérences orthographiques et des subtilités grammaticales qui l'embroussaillent, restera encore un idiome terriblement difficile à apprendre et à manier. Il est fait pour une élite parmi ceux qui ne l'ont pas appris au berceau, et une langue internationale doit, avant tout, être faite pour tout le monde.

Quant à l'anglais, il est vrai que sa grammaire est réduite à la plus simple expression, mais son orthographe est assurément la plus illogique qui soit. On propose parfois de la rendre phonétique ; mais il ne semble pas que ce soit possible ; car, de toutes les langues d'Eu-

rope, l'anglais est celle qui présente le plus grand nombre de monosyllabes prononcés de même, entre lesquels une semblable réforme créerait une confusion inextricable. Et, lors même qu'on se tirerait de cette difficulté, il en subsisterait une autre, plus grave encore : c'est que l'anglais est un composé de sons qui, pour la plupart, n'existent dans aucune autre langue, et dont la prononciation exige donc une étude fort pénible, et la plupart du temps infructueuse.

III

En ce qui concerne le retour à une langue morte, c'est-à-dire au latin, que diverses personnes proposent encore, on peut le condamner *a priori* par la raison bien simple que, quand une langue est morte, c'est qu'elle n'était plus viable, qu'elle ne répondait plus aux besoins de l'époque.

A quel latin revenir, d'ailleurs ? A celui d'Ennius, ou de Cicéron ? Au bas-latin du moyen-âge ? Mais ils ne se ressemblent que par leur difficulté, qui est également grande. Et ce point met en évidence l'erreur fondamentale des partisans de cette langue.

Des deux objections que soulève l'internationalisation d'une langue vivante, l'adoption du latin n'en détruirait en effet qu'une, et précisément la moins importante : celle des susceptibilités nationales. Mais la seule décisive, celle qui résulte de l'impossibilité de rendre universelle une étude absolument difficile, celle-là subsiste intégralement. Elle est même renforcée, car le latin répond évidemment moins bien aux besoins modernes qu'aucune langue moderne, et parmi celles-là même qui sont dérivées de lui, il n'en est aucune qui ne soit plus voisine de quelque autre langue existante que de lui. A cet égard, on se fait bien des illusions dans les pays dits latins, où se trouvent naturellement les partisans les plus nombreux de ce retour à l'antiquité ; la vérité est que les collégiens allemands, au rebours des nôtres, jugent l'étude du latin plus malaisée que celle du grec, et l'on peut bien supposer qu'il en est de même dans l'Europe orientale.

Ce côté de la question n'a pas échappé à certains promoteurs du latin, qui n'hésitent pas à préconiser l'adoption d'un certain « latin simplifié »... dont Molière, avant eux, a eu la divination. Il s'en trouve même, parmi eux, qui rattachent leur campagne à celle que des humanistes convaincus font en ce moment en faveur de la restauration des études classiques ; ils prétendent, de très bonne foi, rendre ces dernières accessibles à tout le monde, et, si l'on peut dire, démocratiser le texte original de Tacite et d'Horace ! La contradiction est étrange, car, s'il existe des auteurs que la connaissance du latin simplifié laisserait inintelligibles, ce sont assurément ceux qui ont écrit en vrai latin. Il ne faut pas perdre de vue que le latin est si compliqué de subtilités de toute nature, que, si l'on veut le « simplifier » au point de le rendre accessible à la masse, le résultat obtenu cessera complètement d'être du latin.

En vérité, tous les arguments qu'on peut fournir en faveur du

latin, et quelques autres en plus, s'appliquent également au grec, dont personne n'oserait pourtant proposer l'adoption, alors qu'elle serait certainement moins injustifiable.

Et pourquoi ne pas remonter plutôt au sanscrit ? Il aurait au moins l'avantage de nous ramener au tronc vigoureux d'où sont issues les langues de tous les peuples civilisés.

Il faut respecter les morts, mais ne point tenter le vain miracle de leur résurrection.

IV

Ainsi, l'on est conduit à repousser l'emploi d'une langue morte, aussi bien que celui d'une langue existante. Il ne reste donc plus à examiner que l'hypothèse de la constitution d'une langue artificielle.

C'est là une idée faite pour surprendre bien des gens ; et, le plus souvent, ceux qui l'entendent énoncer pour la première fois la déclarent d'emblée impraticable. A ces négateurs *a priori*, il est permis d'opposer, tout d'abord, qu'elle a hanté quelques hommes qui comptent parmi les plus grands esprits des temps modernes : Bacon, Pascal, Descartes, Leibnitz, de Brosses, Condillac, Voltaire, Diderot et les Encyclopédistes, Volney, Ampère, Jacob Grimm, n'étaient pas des lunatiques, et tous, ils se sont préoccupés du problème. Et leurs noms suggèrent une remarque assez curieuse. Les Français qui figurent sur cette liste vivaient, pour la plupart, à une époque où tout homme cultivé, sans exception, possédait leur langue ; Bacon, Anglais, écrivait en latin ; Leibnitz, Allemand, a écrit une partie de ses œuvres en latin, et l'autre en français : et ces hommes de génie, pratiquant les deux langues qui, à leur époque, étaient internationales, ont aspiré à la création d'une langue vraiment internationale, artificielle !

Enfin, pour citer seulement parmi nos contemporains un maître incontesté de la philologie, Max Muller a de tout temps partagé cette « illusion », et s'est nettement prononcé en faveur de la langue dont il est question ici, l'Esperanto.

Quand une étude peut se réclamer de semblables autorités, on n'est certainement pas fondé à la déclarer illusoire. Des savants de cet ordre ont pu, sans doute, échouer dans leur examen d'une question qui n'était pas mûre de leur temps ; mais il est impossible que leurs efforts aient convergé vers un but imaginaire.

Malheureusement, le Volapuk, œuvre difforme, mal conçue par un auteur qui était bien un polyglotte, mais certes pas un philologue, a dérouté le public au point de retarder notablement la solution du problème. Une habile publicité a fait connaître partout l'existence du monstre ; ceux qui ont tenté d'apprendre cette prétendue langue en ont aussitôt apprécié le vice ; et, par une généralisation bien explicable, la plupart d'entre eux, étendant au principe la condamnation qui n'aurait dû porter que sur une tentative mort-née, n'ont prêté aucune attention à celles qui ont suivi.

Aussi, bien peu de gens savent-ils que le Volapuk n'a été en réalité qu'un commencement. A deux ou trois exceptions près, les systèmes qui l'ont précédé, au nombre de plus de cent, n'étaient que des pasigraphies, c'est-à-dire des conventions, plus ou moins compliquées permettant d'écrire toutes sortes d'idées, mais ne se prêtant pas aux communications orales, pourtant également indispensables. Le Volapuk fut au contraire une des premières *langues* proprement dites qu'on ait essayé d'édifier, et, depuis lui, on n'en a pas proposé moins d'une trentaine d'autres. Sur ce nombre, une seule partage avec lui la qualité d'avoir été achevée par son auteur : c'est l'Esperanto, que nous devons à un médecin russe, le docteur Zamenhof.

Et celle-là est la solution du problème.

V

Solution certes bien malaisée à trouver ! Il ne fallait pas moins que la longue série de recherches à laquelle on vient de faire allusion, pour mettre en évidence les conditions auxquelles doit satisfaire une langue internationale, et dont voici l'énoncé.

La langue doit se prêter avec une égale facilité à la conversation et à la correspondance écrite.

Son vocabulaire doit satisfaire à ces deux conditions contradictoires de n'imposer à la mémoire qu'un effort insignifiant, et de permettre pourtant d'exprimer toutes les idées imaginables. Il doit pouvoir notamment s'enrichir de lui-même, à mesure que le progrès engendre des besoins nouveaux.

Dans ce but, il faut s'en tenir strictement au principe suivant, énoncé par Leibnitz : La richesse d'une langue a pour mesure, non le grand nombre de ses mots, mais le petit nombre de ses radicaux simples, et la facilité avec laquelle on en forme des combinaisons précises.

Ses mots ne doivent comporter que des sons familiers à toutes les nations d'Europe, et s'écrire avec une orthographe strictement phonétique.

Sa grammaire doit être réduite à la plus simple expression. Elle se bornera à fixer nettement la dérivation et les flexions des mots, de telle sorte qu'aucune hésitation ne soit possible sur la nature de chacun d'eux, ni sur le rôle qu'il joue dans la phrase, quelle que soit la construction de cette dernière. Car il est à remarquer qu'il serait illusoire de vouloir habituer des gens de tous pays à l'usage d'une construction uniforme.

A ces obligations, enfin, il faut en ajouter une, que le docteur Zamenhof est, à ma connaissance, le premier à s'être imposée, et qui, plus difficile à elle seule que toutes les autres réunies, a été remplie par lui de main de maître. Elle répond à cette objection, derrière laquelle bien des gens dissimulent leur nonchalance, qu'il est bien inutile d'apprendre une langue toute nouvelle, puisqu'on ne trouverait personne avec qui l'employer.

Donc, peu importera que la langue rencontre ou non, dès le début, l'assentiment général. Car elle devra être telle, que ceux qui l'auront apprise puissent d'emblée se faire comprendre d'un étranger, lors même que ce dernier ne se serait même pas douté, auparavant, de l'existence de cette langue.

On conviendra que le Dr Zamenhof n'a pas cherché à esquiver les difficultés du problème!

VI

Ce n'est naturellement pas un cours d'Esperanto que je veux faire ici. Non pas qu'un tel cours soit bien rébarbatif : toute la langue tient en 16 règles qu'il est impossible de ne pas posséder au bout d'une demi-heure d'étude. Mais il existe des manuels d'Esperanto, avec vocabulaire, ainsi que des recueils d'exercices ; ils sont fort bien faits, et il est inutile de les refaire. Je me propose seulement de montrer les traits caractéristiques de l'admirable invention du Dr Zamenhof, et d'en faire ressortir l'étonnante simplicité.

L'écueil le plus dangereux, dans la création d'une langue artificielle, est la composition du vocabulaire. Voici les principes qui l'ont gouvernée.

I. Les mots, fort nombreux, qui sont dès maintenant un usage universel, passent directement dans l'Esperanto ; on se contente de les orthographier phonétiquement, et de leur appliquer les règles et les procédés généraux de dérivation de la langue. Exemple : théâtre, *teatro* ; théâtral, *teatra* ; théâtralement, *teatre*.

II. Les autres mots sont formés de radicaux choisis avec le plus grand soin de manière à réduire au minimum l'effort nécessaire pour les apprendre. A cet effet, on a pris, autant que possible, les radicaux existant à la fois dans plusieurs langues européennes. Parfois, il arrive qu'un mot, par exemple « proche », ait dans ces diverses langues des équivalents différents, mais que la difficulté puisse se tourner ; ici, en effet, il a suffi, pour être clair, de recourir au radical *proksim*, emprunté au latin « proximus », et qui se retrouve, plus ou moins altéré, dans presque toutes les langues. Dans les autres cas enfin, les radicaux proviennent du latin, sauf les exceptions qu'il a fallu faire pour éviter les confusions, et qui ont conduit à en prendre quelques-uns dans les langues germaniques et slaves. Ainsi, pour les mots « vouloir » et « voler » (entendu d'un oiseau), le latin aurait conduit également au radical *vol* ; ce dernier a été réservé à l'idée de volonté, celle du vol de l'oiseau étant rendue par l'allemand *flug* (voisin de l'anglais *fly*) ; en outre, le mot « voler » (dérober) a pris également à l'allemand et se dit *shtel* (prononcé *chtél*), et il est non moins voisin de l'anglais *steal*.

Ces exceptions indispensables montrent quelle erreur ce serait de se cantonner dans un jardin de racines latines. Le « latin simplifié » resterait un fouillis d'exceptions, ou bien il comprendrait une inextricable multitude d'homonymes.

III. Les radicaux de toute provenance se combinent pour former des mots composés. Exemple : *Vapor*, vapeur ; *ship* (anglais, allemand), bateau ; *o*, terminaison du substantif ; donc, *vaporshipo*, bateau à vapeur.

IV. Une trentaine de radicaux particuliers, très faciles à retenir, servent à modifier d'une manière bien déterminée le sens formé par les autres syllabes du mot. On peut exprimer ainsi fort simplement certaines idées générales, et former d'emblée des catégories de mots, qui, dans les langues existantes, doivent être tous appris isolément, et ne peuvent même parfois y être rendus qu'au prix de périphrases.

Grâce à cet artifice, le vocabulaire esperanto est d'une richesse extraordinaire, sans qu'on ait besoin de se surcharger la mémoire et d'encombrer le dictionnaire de mots inutiles, les expressions nécessaires étant, avec la même facilité, forgées et comprises par les deux interlocuteurs.

Ainsi, le préfixe *mal* indique le contraire de l'idée qui suit. Donc « bon » se disant *bona*, « mauvais » se dira *malbona*, sans qu'il soit besoin d'un mot spécial pour rendre cette idée. D'autres syllabes indiquent le féminin, l'idée de petitesse, de grandeur, d'isolement, de multiplicité, de l'outil qui sert à faire une chose, du lieu où elle se fait, etc., et elles peuvent au besoin se combiner entre elles comme des radicaux ordinaires. On conçoit de combien de mots usuels le vocabulaire se trouve déchargé de la sorte.

Cela posé, on comprendra comment le Dr Zamenhof a résolu le problème en apparence inextricable qu'il s'était posé : nous mettre à même de nous faire comprendre en Esperanto d'un étranger qui ne soupçonnerait même pas l'existence de cette langue.

La remarque fondamentale qui le conduisit au but est qu'il est impossible à deux étrangers de communiquer par le seul intermédiaire du dictionnaire de leurs deux langues, parce qu'on ne peut consulter avec fruit un dictionnaire que quand on en connaît déjà la langue dans une assez large mesure. Le dictionnaire le plus volumineux, en effet, ne saurait donner toutes les flexions de tous les mots, et se borne à en indiquer la forme primitive, en s'en reposant pour le reste sur les connaissances du lecteur. Il suffit d'examiner une phrase quelconque, pour constater que le dictionnaire n'en donne que peu de mots ; sous la forme même qu'ils y affectent et parmi les mots du discours, ce sont précisément les plus importants qui subissent des flexions, et qu'on est donc exposé à ne pas trouver.

C'est à quoi obvie M. Zamenhof par son ingénieux système de la « désarticulation » des mots.

Son dictionnaire se compose de tous les radicaux relatifs aux diverses idées, rangés par ordre alphabétique et dépourvus de toute terminaison. Parmi eux se trouvent, à leur place alphabétique, les désinences caractéristiques des flexions grammaticales, lesquelles, bien entendu, sont absolument régulières. Ainsi, l'on ne trouvera pas les mots correspondant à parole, parler, oral, mais simplement, en

regard du mot parler, le radical *parol*, et ailleurs les désinences *o* (substantif), *i* (verbe), *a* (adjectif).

D'autre part, il existe, à l'usage de toutes les langues un dictionnaire qui, réduit à ces radicaux, tient sur une simple feuille de papier.

Si l'on veut correspondre avec un étranger sans savoir même s'il connaît l'Esperanto, il suffit d'écrire chaque mot en séparant par de petits traits ou des apostrophes les radicaux qui le constituent. Et, dans la lettre ainsi préparée, on insère la feuille-dictionnaire établie pour la langue du correspondant. Celui-ci trouve, en tête de cette feuille, et dans sa propre langue, les quelques explications nécessaires.

Par exemple, le mot *esperanto* sera écrit *esper|ant|o* ou *esper'ant'o*. Et le lecteur trouvera dans le dictionnaire.

Esper..... Espérer.

Ant..... Marque le participe présent actif.

O..... Marque le substantif.

Il comprendra donc « espérant, pris substantivement », c'est-à-dire « celui qui espère ». (Ce mot est le pseudonyme sous lequel le Dr Zamenhof fit d'abord connaître son invention, et que ses partisans adoptèrent aussitôt pour la désigner.)

En voyageant en pays étranger, le procédé est le même. On écrit la phrase, en « désarticulant » ainsi les mots, sur une feuille de papier ; et l'on remet cette dernière à son interlocuteur, avec la feuille dictionnaire, dont on lui montre l'explication préliminaire.

Bien entendu, quand un texte est destiné à un espérantiste, les traits de séparation ne sont pas employés.

Pour achever de donner une idée de l'esprit dans lequel a été conçu l'Esperanto, il faut mentionner encore une trouvaille qui contribue au plus haut point à donner à la langue un caractère véritablement international.

On sait quelle difficulté présente, dans l'étude ou l'emploi d'une langue étrangère quelconque, l'usage des prépositions. La plupart d'entre elles possèdent dans chaque langue une foule d'acceptions différentes, qui sont loin de se recouvrir quand on passe d'une langue à une autre. Si nombreux que soient les exemples fournis par les dictionnaires, et quelque perte de temps qu'occasionne leur examen, ils sont toujours insuffisants : à chaque instant, on se trouve arrêté par la traduction d'une préposition, et bien souvent on la rend d'une façon inintelligible pour l'interlocuteur.

Pour ces cas douteux, M. Zamenhof a imaginé d'employer une préposition : *je* (prononcez : *yé*) qui n'a aucun sens propre, et qui joue en quelque sorte le rôle de passepartout, en tenant la place de la préposition embarrassante. Par exemple, dans la phrase. « Il rit de cela », on peut être embarrassé par la traduction du mot « de » ; si l'on s'en avise, on le rendra bien par *pri*, qui lui correspond en effet. Mais si l'on a le moindre doute, on dira : « Li ridas *je* tio ». Le mot *je* remplit le rôle d'un avertissement indiquant, entre le verbe *ridas* et son

régime *tio*, le lien prépositionnel que comporte l'idée exprimée ; le lecteur ou l'auditeur étranger y mettra de lui-même, par la pensée, le mot qui, dans sa langue, convient à cette place.

Il va de soi que, mieux on possède la langue, et moins souvent on a recours à ce mot *je* ; mais son emploi n'est nullement, comme on pourrait le croire, une source d'obscurité. Et, au point de vue de la philosophie du langage, de la commodité réalisée, cet artifice, de même que celui de la « désarticulation » des mots, est tout simplement un trait de génie.

VII

La richesse du vocabulaire esperanto dépasse l'imagination ; ce n'est qu'à l'usage qu'on en apprécie toutes les ressources. Que l'on se représente que chaque racine peut recevoir tout aspect grammatical susceptible de lui donner un sens, substantif, adjectif, verbe, adverbe ; qu'elle est modifiable par l'adjonction de toute autre racine, et que le nouveau vocable ainsi obtenu peut à son tour prendre tout les aspects possibles ; et l'on se rendra compte des moyens qui sont offerts à l'expression de la pensée. Sous une apparente indigence, les formes verbales, par exemple, se prêtent à toutes les subtilités qu'on peut leur demander, et sont infiniment plus riches que celles du français.

Comme langue orale, l'Esperanto est particulièrement harmonieux. Il tient le milieu entre l'italien et l'espagnol : plus sonore, plus nerveux que le premier, plus doux que le second.

Aussi, ce serait une grave erreur que de croire son champ d'action limité aux transactions commerciales, prétention que n'ont pas dépassée les autres essais de langue internationale. C'est au contraire, dans toute la force du terme, une langue littéraire, se prêtant à toutes les nuances de la prose et de la poésie.

A cet égard, ses preuves sont faites. Il existe déjà toute une *Bibliothèque esperanto*, comprenant les traductions d'œuvres les plus diverses, de la Bible à Tolstoï, en passant par Byron, Dickens, Goethe, Heine, Hugo, Maupassant, Pouchkine et Shakespeare.

Comme le dit fort justement M. de Beaufront : « Grâce à l'Esperanto, nous posséderons enfin les chefs-d'œuvre littéraires des différents peuples autrement que dans des traductions qui les affadissent, les faussent et les mutilent forcément. *Ce sont les nationaux eux-mêmes*, plus aptes que personne à en sentir, comme à en reproduire les finesses et les beautés, qui nous les donneront peu à peu, dans une langue souple au plus haut point, où la construction, et par suite la pensée, ne subit pas d'entraves, où le mot étranger ne manque jamais de correspondant, où le mot, enfin, n'est pas la peinture plus ou moins conventionnelle et approchée de l'idée, mais sa reproduction fidèle jusqu'aux moindres nuances, et son expression rigoureusement logique.

« Mise en regard de l'extrême facilité de cette langue, cette consi-

dération doit, ce nous semble, être d'un grand poids auprès de tous ceux qu'intéressent les choses de l'esprit. »

A quoi il faut ajouter, en ce qui concerne les littératures anciennes, qu'il suffira d'un seul bon lettré pour donner de leurs chefs-d'œuvre une traduction dont on puisse jouir dans tous les pays. Enfin, les auteurs contemporains se féliciteront de pouvoir répandre eux-mêmes leur pensée dans le monde entier, sans avoir à passer par le dangereux intermédiaire de traducteurs, ces derniers fussent-ils leurs compatriotes : un texte-type en esperanto suffira.

Sans doute, il est permis d'accueillir avec scepticisme nos affirmations. Qu'on les vérifie donc, en examinant ces traductions, ou tout au moins en parcourant un manuel de la langue. Et qu'on nous permette encore d'invoquer quelques garants dont l'autorité ne sera contestée par personne.

Max Müller, l'illustre maître d'Oxford, a toujours professé, non seulement qu'il était possible de créer une langue internationale, mais que cette langue pouvait être à la fois mieux faite et plus facile que les langues naturelles. Quand il connut l'Esperanto, il déclara : « Je dois certainement attribuer la première place à l'Esperanto parmi ses concurrentes. »

M. Henri Philipps, secrétaire de la Société américaine de philosophie, a écrit :

« Ce me sera un grand plaisir que d'aider à la propagation de la langue créée par le Dr Zamenhof. Je vois en lui un honneur pour son pays déjà plein de grands hommes, un honneur aussi pour le XIX^e siècle. »

Le comte Tolstoï, après avoir admiré l'« incroyable simplicité » de la langue, écrivait :

« Les sacrifices que fera tout homme de notre monde européen, en consacrant quelque temps à son étude, sont tellement petits, et les résultats qui peuvent en découler, tellement immenses, si tous — au moins les Européens et les Américains, tous les chrétiens — apprennent cette langue, qu'on ne peut pas ne pas faire cet essai. »

Il faut mentionner aussi le témoignage le plus rare que l'on puisse rencontrer, celui d'un concurrent qui baisse pavillon. Quand l'Esperanto parut, M. de Beaufront étudiait la question depuis douze ans, et, partant des mêmes principes que M. Zamenhof, était arrivé à un résultat presque identique. Il abandonna aussitôt ses recherches — alors que l'invention du volapuk n'avait fait que les activer, et devint le plus zélé propagateur de l'Esperanto en France.

Et, pour finir par l'énoncé d'un résultat pratique, le Dr Ostrovski, de Jalta (Russie), affirme ne savoir que le russe et l'Esperanto, et correspondre présentement avec des personnes de dix-sept nationalités différentes.

Que l'on fasse donc le faible effort d'essayer, suivant le conseil de Tolstoï. La chose en vaut la peine.



